

Au collège Boris-Vian, un point d'écoute inauguré

Au collège Boris-Vian, le point d'écoute va permettre aux élèves en mal-être de se confier à un représentant des forces de l'ordre.

L'initiative

Nouveauté au collège Boris-Vian : un point d'écoute a été mis en place, permettant aux élèves dans le besoin de se confier à un représentant des forces de l'ordre. Elles étaient d'ailleurs présentes, ainsi que la maire déléguée de la commune, Andrée Desveaux, pour le lancement de l'outil, jeudi.

Dans le cadre du CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) initié par l'État, « **nous avons constitué il y a deux ans un comité intercommunal qui a travaillé à la mise en place de points d'écoute dans les collèges du département s'adressant aux adolescents qui rencontrent des difficultés en particulier dans le domaine familial ou des addictions** », précise Guillaume Lericolais, sous-préfet du Calvados.

Faciliter le dialogue

« **Nous n'avons pas hésité une seconde, d'autant que ce dispositif vient compléter notre action dans le domaine du harcèlement** », confirme Karine Gau, principale du collège Boris-Vian. Andrée Desveaux, maire déléguée de Mézidon-Canon, confirme l'implication de la commune dans le projet : « **Cela permettra aux jeunes de pouvoir compter sur une oreille attentive et les aidera à trouver une issue à leurs difficultés.** »

La brigade de gendarmerie de Mézidon-Canon s'est investie également : « **Nous avons participé au comité de pilotage et sommes convaincus que nous serons utiles dans le fonctionnement de ces points d'écoute** », annonce Christophe Bail, commandant de la compagnie de Lisieux. « **Nos personnels sont aguerris et assurent déjà deux permanences mensuelles dans les points d'écoute des collèges de Saint-Pierre-en-Auge** », ajoute le lieutenant Christophe Lambert, commandant de la communauté de brigades.

Mais comment faire face à des jeunes pour qui il est souvent difficile de s'exprimer ?
« **Nous avons aménagé un espace dédié, ce qui permettra de sortir du cadre scolaire et contribuera à mettre les jeunes en confiance** », prévient la principale.

Le premier jeudi de chaque mois, ceux et celles qui souhaitent parler pourront se présenter à la permanence du point d'écoute de 12 h à 13 h 30. « **Nous travaillerons de concert avec la police municipale de MVA, et pour ces permanences nous organiserons en interne une rotation de nos gendarmes** », explique Christophe Bail.

Côté police municipale, François-Xavier Varnerot sera l'interlocuteur des jeunes : « **Une mission que j'ai déjà exercée de 2005 à 2009 lorsque j'exerçais en gendarmerie.** » Pour conclure, Guillaume Lericolais précise : « **Des points d'écoute sont également mis en place dans les collèges de Saint-Pierre-en-Auge et Livarot.** »



Guillaume Lericolais (au centre), sous-préfet de Lisieux, entouré d'Andrée Desveaux, maire déléguée de Mézidon-Canon ; Karine Gau, principale du collège ; le lieutenant Christophe Lambert, commandant de la communauté de brigades ; François-Xavier Varnerot, chef de la police municipale et Jérôme Fortier, principal adjoint, dans la salle du point d'écoute. Ouest-France